



HAL
open science

L'État, miné par le pouvoir privatisé

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. L'État, miné par le pouvoir privatisé. Jacques Fontanel. Géoéconomie de la globalisation, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2, pp.129-140, 2005, Côté cours (Grenoble). hal-03010535

HAL Id: hal-03010535

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03010535>

Submitted on 17 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Etat miné par le pouvoir privatisé

Jacques Fontanel

In Géoéconomie de la globalisation,
Université Pierre Mendès France, Côté Cours,
Grenoble, 2004-10

Résumé : L'Etat est sensé représenter l'intérêt public et assurer les pouvoirs régaliens. Cependant, le pouvoir de ses institutions peut être mis au service d'intérêts privés. Dans ce contexte, l'Etat devient le serviteur d'intérêts particuliers, en constituant notamment une élite qui dispose à la fois du pouvoir de l'argent et du contrôle des mécanismes étatiques, ainsi que d'une part croissante de la richesse du pays. Les institutions elles-mêmes peuvent être dominées par une technocratie qui envahit progressivement les espaces démocratiques. Enfin, compte tenu des enjeux économiques, des systèmes de corruption sont mis en place, ce qui fragilise les solidarités nationales nécessaires.

The state is supposed to represent the public interest and to ensure public powers. However, the power of its institutions can be put at the service of private interests. In this context, the state becomes the servant of private interests, notably by constituting an elite that has both the power of money and control of state mechanisms, as well as a growing share of the country's wealth. The institutions themselves can be dominated by a technocracy that gradually invades democratic spaces. Finally, given the economic stakes, systems of corruption are set up, which weakens the necessary national solidarities.

Intérêts privés, Etat, inégalités, élite, corruption, technocratie, marché
State, private interests, corruption, inequality, elite, technocracy, Market

L'État est parfois pris en otage par une élite, dont il devient le serviteur. Il est souvent contrôlé par une technocratie qui limite les références démocratiques et favorise l'essor de la corruption. Enfin, l'État néglige parfois les politiques de solidarités.

a) Le pouvoir des institutions au service d'intérêts privés

Dans certains pays, jusqu'à une période récente, les rites traditionnels rappelaient la vanité du pouvoir⁶⁶. La question est de savoir si la démocratie, terme malheureusement très polysémique⁶⁷, est une condition du développement. L'histoire montre que, plus que les modes de gouvernements particuliers, c'est la cohérence et l'homogénéité du corps social qui est facteur de développement essentiel. La règle commune sauve, au moins temporairement, de l'arbitraire. Aujourd'hui, l'idéologie dominante impose aux États, via la mondialisation et la régionalisation, le dessaisissement de leurs responsabilités économiques. Dans ces conditions, l'économie n'est plus politique, elle est d'abord et avant tout le résultat des forces contradictoires des marchés. L'État est aujourd'hui contesté, au moins dans son rôle économique. La crise de l'État trouve aussi son origine dans la crise économique qu'une globalisation économique et financière n'a fait que renforcer. L'État n'est plus le garant de la cohérence sociale, du fait des inégalités et des exclusions produites par le système libéral de la compétition économique. Pourtant, les normes établies par les sociétés ont pour vocation de résister à l'opportunisme à court terme. La qualité de la vie politique est le bien public le plus fondamental.

Pour Douglas North, une administration publique compétente et un bon gouvernement sont des sources d'avantages compétitifs pour les Nations. Le choix entre la liberté américaine et la dictature de Singapour est, à ce titre, significatif d'un développement économique qui ne peut se réduire à la seule dimension « marchande ». En outre, le manque de légitimité des États des pays du Sud et de l'Est constitue une faiblesse incontestable, qui favorise la mise en place de maffias, de milices, de pouvoirs arbitraires. En Russie, le plus difficile n'est pas de « marchéiser », mais plutôt de construire un nouvel État. La liberté et la propriété ne sont pas des états de la nature, mais le fruit de gouvernements efficaces. Les économistes utilitaristes ont développé l'idée du commerce des voix. Les individus comprennent que leurs intérêts sont parfois opposés et qu'il n'est pas nécessaire de laisser développer des situations de conflit. Dans ces conditions, ils peuvent vendre leurs voix, en s'assurant qu'au moins quelques-unes de leurs préférences deviendront des décisions sociales. « Si vous m'aidez à obtenir la majorité sur mon

⁶⁶ Ainsi, en Afrique, le chef (ou le roi) avait des contraintes spécifiques. Le pouvoir, qui avait plusieurs formes, était rarement personnalisé. Parfois, la mort était le prix à payer de son échec. Avec la décolonisation, le pouvoir s'est aussi déstructuré. Les gouvernements autocratiques de l'indépendance ne trouveront que peu de résistance, avec l'idéologie du socialisme confondue avec le communautarisme africain.

⁶⁷ On a parlé ainsi de démocratie populaire pour justifier une forme bureaucratique de dictature. De même, pour le gouvernement tunisien, la vraie démocratie commence dans la famille, avec les droits des enfants et de la femme.

Algérie), des hommes compromis (Berlusconi en Italie) ou des hommes jugés pour crime de guerre (Milosevic). Or, la démocratie médiatique est caractérisée par le triomphe de l'opinion publique, elle-même contrôlée par les médias. Selon Popper, la télévision constitue une menace grave pour la démocratie, car elle préfère plaire que convaincre, engager un processus de séduction plutôt que d'information. La manipulation délibérée des citoyens devient un instrument d'un pouvoir renforcé par son label démocratique obtenu dans les urnes. Certes, la société politique ne vise pas l'unanimité, ce sont les contradictions et les conflits qui donnent la vie, mais elle définit les règles de résolution des conflits.

Cependant, aujourd'hui, l'État n'a plus la volonté de représenter un intérêt collectif, il est l'enjeu du pouvoir économique entre groupes d'intérêt. Il existe, dans une démocratie, des systèmes de protection des « minorités » électorales, qui ne vont évidemment pas jusqu'au veto (ce qui serait une application maladroite du critère d'optimalité de Pareto). Pour Hobbes, la tactique viable de la minorité est la rébellion ou l'accès à une autre nationalité. Dans les régions administratives semi autonomes, on assiste parfois à un « vote avec les pieds » qui consiste pour les individus à abandonner les régions dans lesquelles les décisions sociales vont à l'encontre de leurs préférences. Pour Pareto, la démocratie n'échappe pas à la domination d'une élite politique, administrative et privée. La neutralité de l'État est contestable, car les choix collectifs sont, *in fine*, influencés par des groupes minoritaires et influents au sein des structures étatiques, qui favorisent leurs propres intérêts.

– Les groupes au pouvoir, par les moyens constitutionnels légaux, utilisent les moyens à leur disposition pour obtenir des avantages financiers non fondés sur leur efficacité économique. Or, dans un système démocratique, aux gouvernements affaiblis par les contraintes de la démocratie et interventionnistes « aveugles », il peut en résulter des effets de spoliation importants, qui détruisent la recherche de l'optimum économique. La corruption ou le clientélisme en sont les avatars principaux qui discréditent l'action de l'État. La théorie du Public Choice, très influente dans la science politique, conteste les présupposés économiques de l'intérêt collectif que représente l'État. Tout gouvernement cherche d'abord à maximiser son potentiel de réélection. La politique économique dépend du calendrier électoral, les politiques budgétaires devenant de plus en plus laxistes au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date du vote (Nordhauss, Frey, Schneider). L'intervention de l'État est souvent le résultat d'un lobbying. Il en résulte une « quasi privatisation » du ou des pouvoirs publics, sans pour autant qu'interviennent des effets compensateurs des marchés qui empêchent les irréversibilités préjudiciables à l'ensemble de la société.

– Les bureaucrates fonctionnaires proches du gouvernement sont guidés principalement par une fonction d'utilité propre, dans laquelle les variables sont d'ordre marchand (avantages financiers) et non marchands (privilèges, prestiges). Pour éviter l'appropriation du service public par le personnel mis à sa disposition, des contrôles importants doivent être organisés, ce qui conduit inéluctablement à une augmentation des coûts de transaction (Niskanen). Il est donc préférable,

Algérie), des hommes compromis (Berlusconi en Italie) ou des hommes jugés pour crime de guerre (Milosevic). Or, la démocratie médiatique est caractérisée par le triomphe de l'opinion publique, elle-même contrôlée par les médias. Selon Popper, la télévision constitue une menace grave pour la démocratie, car elle préfère plaire que convaincre, engager un processus de séduction plutôt que d'information. La manipulation délibérée des citoyens devient un instrument d'un pouvoir renforcé par son label démocratique obtenu dans les urnes. Certes, la société politique ne vise pas l'unanimité, ce sont les contradictions et les conflits qui donnent la vie, mais elle définit les règles de résolution des conflits.

Cependant, aujourd'hui, l'État n'a plus la volonté de représenter un intérêt collectif, il est l'enjeu du pouvoir économique entre groupes d'intérêt. Il existe, dans une démocratie, des systèmes de protection des « minorités » électorales, qui ne vont évidemment pas jusqu'au veto (ce qui serait une application maladroite du critère d'optimalité de Pareto). Pour Hobbes, la tactique viable de la minorité est la rébellion ou l'accès à une autre nationalité. Dans les régions administratives semi autonomes, on assiste parfois à un « vote avec les pieds » qui consiste pour les individus à abandonner les régions dans lesquelles les décisions sociales vont à l'encontre de leurs préférences. Pour Pareto, la démocratie n'échappe pas à la domination d'une élite politique, administrative et privée. La neutralité de l'État est contestable, car les choix collectifs sont, *in fine*, influencés par des groupes minoritaires et influents au sein des structures étatiques, qui favorisent leurs propres intérêts.

– Les groupes au pouvoir, par les moyens constitutionnels légaux, utilisent les moyens à leur disposition pour obtenir des avantages financiers non fondés sur leur efficacité économique. Or, dans un système démocratique, aux gouvernements affaiblis par les contraintes de la démocratie et interventionnistes « aveugles », il peut en résulter des effets de spoliation importants, qui détruisent la recherche de l'optimum économique. La corruption ou le clientélisme en sont les avatars principaux qui discréditent l'action de l'État. La théorie du Public Choice, très influente dans la science politique, conteste les présupposés économiques de l'intérêt collectif que représente l'État. Tout gouvernement cherche d'abord à maximiser son potentiel de réélection. La politique économique dépend du calendrier électoral, les politiques budgétaires devenant de plus en plus laxistes au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date du vote (Nordhaus, Frey, Schneider). L'intervention de l'État est souvent le résultat d'un lobbying. Il en résulte une « quasi privatisation » du ou des pouvoirs publics, sans pour autant qu'interviennent des effets compensateurs des marchés qui empêchent les irréversibilités préjudiciables à l'ensemble de la société.

– Les bureaucrates fonctionnaires proches du gouvernement sont guidés principalement par une fonction d'utilité propre, dans laquelle les variables sont d'ordre marchand (avantages financiers) et non marchands (privilèges, prestiges). Pour éviter l'appropriation du service public par le personnel mis à sa disposition, des contrôles importants doivent être organisés, ce qui conduit inéluctablement à une augmentation des coûts de transaction (Niskanen). Il est donc préférable,

autant que possible, de laisser fonctionner normalement les mécanismes régulateurs à long terme du marché.

– Compte tenu de l'importance des valeurs marchandes dans le processus de la globalisation, elles sont devenues essentielles au développement économique des régions et des nations. Dans ces conditions, les États peuvent plus réagir qu'anticiper et ils suivent plus qu'ils ne mènent. Agents essentiels de la production des richesses, les FMN donnent une priorité à la technologie, à la croissance des outils et à l'élargissement horizontal ou/et vertical de leurs activités. Les firmes globales ont des perspectives à long terme de façon à réduire les risques dans les investissements technologiques et productifs. Si ceux-ci sont profitables, les FMN recherchent l'ouverture des marchés, pour bénéficier d'une demande croissante et d'économies d'échelle. Quand ce n'est pas le cas, elles revendiquent une protection. L'État leur est nécessaire pour couvrir le coût des infrastructures, pour délivrer des incitations fiscales pour la R&D et les innovations, pour accorder des privilèges aux entreprises « nationales » pour les contrats publics, pour définir une vraie politique industrielle d'aide et enfin pour fournir le nécessaire support et assistance aux entreprises localisées sur le territoire national pour survivre à la concurrence internationale. Pour la firme globale, ce qui est bon pour elle est bon pour le monde entier. Il existe une séparation « apparente » accrue entre le pouvoir économique et le pouvoir politique au niveau mondial. La firme multinationale s'est déconnectée de son territoire d'origine, même si elle conserve avec celui-ci des liens complexes, trop souvent définis à son avantage. Les comportements « patriotes » subsistent encore, mais ils se font de plus en plus rares. Ils sont souvent intéressés, liés à quelques stratégies électorales ou ambitions personnelles des dirigeants. Cependant, les firmes interviennent de trois manières sur la sphère politique. D'abord, elle participe aux campagnes électorales selon des modalités propres à chaque pays. Ensuite, compte tenu de son influence économique, elle est « protégée » par des candidats qui défendront ses intérêts dans les instances politiques de décision. Enfin, elle dispose de l'arme du chantage à la délocalisation, dont on connaît l'importance. Les FMN défient les États, cherchent à réduire leur pouvoir de façon à mieux assurer leur influence propre. La mondialisation s'est ouverte à la corruption, à l'absence de contrôle et aux trafics en tout genre.

c) L'État serviteur

Tout au long de l'histoire américaine, les intérêts commerciaux ont toujours exercé un rôle central sur la politique étrangère, et *vice-versa*⁶⁸. Cependant, au moins officiellement, les objectifs de la Nation n'ont jamais été uniquement commerciaux. L'État américain n'a pas été marqué profondément par le mercantilisme (même s'il a été protectionniste dès son indépendance) et il s'est souvent déclaré favorable aux marchés libres, à la liberté politique, à la démocratie et à la paix. Si les grands objectifs généraux subsistent, il n'en va plus de même dans le domaine économique. L'État américain pèse de tout son poids pour que les intérêts des entreprises américaines soient reconnus dans le monde entier. Si les

⁶⁸ Garten, J.E. (1997), « Business and Foreign Policy », *Foreign Affairs*, May/June

négociations agressives (ALENA, GATT, Japon) étaient absentes des débats publics, le gouvernement de George Bush n'en est pas moins convaincu de l'utilité d'appliquer une politique commerciale active. Les objectifs de l'État sont doubles dans la nouvelle configuration d'un marché mondial. D'abord, si les milieux d'affaires disposent des moyens technologiques, financiers et productifs, ils ont besoin de l'État, particulièrement pour l'obtention des grands contrats à l'étranger ou pour régler à leur profit les problèmes des droits de l'homme, des pratiques de travail, de la protection de l'environnement et de la corruption qui affaiblissent leur force compétitive.

Réticente à ouvrir son marché intérieur, la politique de Washington a été volontairement tournée sur l'ouverture des marchés extérieurs. Fréquemment, l'histoire montre même une politique étrangère américaine venue en soutien des intérêts des entreprises ou des intérêts privés⁶⁹. N'étant pas une puissance coloniale, les États-Unis ont toujours eu des agents d'influence et de contrôle dans les banques et entreprises à l'étranger, plutôt que dans le secteur militaire. Or, les Américains sont de plus en plus dépendants des marchés étrangers, avec plus de 18 millions d'emplois liés aux exportations. Or, les marchés émergents (Mexique, Brésil, Argentine, Afrique du Sud, Pologne, Turquie, Inde, Chine, Corée du Sud, ASEAN) connaissent des changements politiques et économiques tumultueux. La question est de savoir si la croissance économique et la stabilité politique vont rester compatibles dans ces pays. Washington a un rôle important pour définir les droits de l'homme, les pratiques du travail ou la protection de l'environnement. Avec les marchés émergents, Washington peut aider à libéraliser les marchés, à protéger la liberté intellectuelle, à modifier les règles de régulation et à encourager les réformes économiques. Le gouvernement offre des informations et des soutiens aux entreprises, mêmes petites et moyennes. Dans ce contexte, l'action de l'État est revendiquée, afin de modifier les conditions de la concurrence au profit des entreprises nationales.

En outre, les entrepreneurs, les managers, les banquiers participent, au plus haut niveau, à la politique de l'État. La Constitution donne au Congrès le contrôle sur la politique commerciale, ce qui conduit à un lobbying illimité et constant des entreprises. Ainsi, la pression concurrentielle reste toujours forte entre les firmes nationales et les filiales étrangères des FMN. Les États-Unis ont procédé à des redressements fiscaux pour Toyota, Nissan et le Japon a fait de même pour Coca-Cola. Chaque fois qu'un grand pays estime que ses intérêts sont directement concernés, il tente de contourner les règles fixées par les institutions internationales, reprenant ainsi le proverbe chinois selon lequel les règles ne sont que des compromis momentanés. Le rôle des firmes comme agents de la politique étrangère d'un pays croît, mais, inversement, l'État est au service des intérêts privés de la communauté nationale. Se pose alors la question de la définition de la firme

⁶⁹ Cela a été le cas pour la défense des intérêts de United Fruit à Cuba et au Guatemala. Lorsque, à la fin de son mandat George Bush Senior est allé au Japon pour représenter les automobiles américaine, il faisait peu de cas du multilatéralisme qu'il prônait dans le cadre du GATT. Au milieu des années 1990, les trois grandes (Big Three) sociétés d'automobiles ont poussé le gouvernement Clinton jusqu'à la guerre commerciale avec le Japon.

américaine, afin de savoir quelle firme Washington peut aider ou soutenir. En outre, les politiques commerciales dépendent aussi des concurrents. Si Boeing ne joue pas avec les règles de la Chine, Airbus le fera. Dans ces conditions, le couple États-Unis-Boeing s'oppose à celui de l'Union européenne et d'Airbus.

Les puissances d'argent cherchent à dominer les instances politiques et elles ne tiennent compte d'aucune éthique, d'aucun sentiment. L'ampleur de la progression des puissances privées s'inscrit dans l'essor des réseaux de communication, d'échanges instantanés, aux facteurs d'ubiquité, dont elles contrôlent les réseaux internationaux. Lorsque l'endettement est excessif, les États se substituent aux grandes entreprises pour faire face à leurs obligations. Les États n'hésitent pas d'ailleurs à convertir les dettes de leurs protecteurs en dettes publiques. Recyclées dans le secteur public, ces dettes du secteur privé augmentent d'autant la dette des États, les mettant encore plus sous la coupe de l'économie privée. Les lois protègent de tout contrôle sérieux les décideurs internationaux et les opérateurs financiers. La réussite économique des États dépend d'eux⁷⁰. L'inverse est rarement vérifié.

d) La technocratie

L'État est miné à la fois de l'intérieur par sa relative incapacité à faire respecter les droits qu'il a établis, mais aussi par sa difficulté à conduire les différentes couches sociales au pouvoir à définir un intérêt collectif qui ne soit pas le maquillage d'intérêts plus particuliers, voire personnels. En ce sens, le pouvoir technocratique est critiquable, car il légitime le rôle politique de plus en plus exclusif d'une catégorie sociale supposée compétente, mais intéressée d'abord par ses privilèges et ses intérêts de caste. Max Weber estimait que la pensée technocratique l'emporterait et l'URSS a illustré cette prédiction. Or, l'ordre total aboutit à la mort. Pourtant, l'histoire de la technocratie est souvent accablante. Le technocrate défend, sous le couvert d'un intérêt collectif qu'il définit d'autant plus aisément qu'il est capable d'influencer le monde politique ou même d'en être une partie intégrante, ses intérêts de caste. Il n'est pas à même de définir une politique publique satisfaisante pour plusieurs raisons, lesquelles sont fondées sur l'expérience de ces cinquante dernières années.

1) Le technocrate est rompu à la gestion ordinaire de l'État. Cependant, il n'est formé que pour passer les concours, c'est le fort en thèmes, qui ne connaît pas vraiment les problèmes de société. Il n'est, de ce fait, pas formé à penser à la durée, au global et à la complexité. Il n'est pas maître des cohérences. Souvent mal formé aux contraintes économiques, il néglige le fait que l'économie est à la fois productrice de richesses, mais aussi destructrice de temps. Lorsque le technocrate touche aux compétences stratégiques, impliquant des choix fondés sur de nombreux critères, la gestion du technocrate est souvent à courte vue et ses erreurs sont alors colossales. Tchernobyl en est un exemple.

2) Les erreurs d'analyse des compétences technocratiques sont pour le moins courantes. Les fameux « observateurs privilégiés » n'ont pas prévu la

⁷⁰ Forrester, V. (1996), *L'horreur économique*, Fayard, Paris

destruction du mur de Berlin, l'implosion de l'ex URSS, la guerre du Golfe ou l'attentat terroriste contre les tours jumelles du 11 septembre 2001. La technocratie anémie et elle pervertit la volonté politique par son caractère à la fois élitiste et unilatéral. Le mandarinat et l'ENA s'avèrent souvent aussi suffisants qu'insuffisants, comme en témoignent les affaires du Crédit Lyonnais ou les expériences malheureuses de Vivendi.

3) Il refuse les conflits au nom d'une compétence discutable et pourtant homogène. Il n'a aucun intérêt au débat public, car pour lui la démocratie est une perte de temps. Il développe alors la stratégie du secret, lequel s'avère trop souvent contre-productif et se présente comme un jeu de dupes pour les citoyens. L'idéologie du secret est un instrument de pouvoir et un facteur de réduction du contrôle démocratique.

4) Le technocrate a tendance à la surproduction, aux budgets discretionnaires et aux avantages personnels multiples qui pourraient s'apparenter à de la corruption s'ils ne se les était légalement octroyés. Il représente plutôt une caste mandarinale, fondée sur une compétence auto-octroyée et agréée par les membres de cette nouvelle aristocratie. Il n'est pas maître des cohérences. Il représente plutôt une caste mandarinale.

La technocratie, qui a incontestablement quelques mérites techniques, de savoir et de savoir faire, ne doit pas envahir progressivement les espaces démocratiques. Ainsi, si le FMI et la Banque mondiale exercent des droits régaliens sur l'ensemble de la planète, les décisions prises restent trop conventionnelles, passe-partout, alors même que les conditions économiques sont différentes d'un État à un autre ou d'une région à une autre. La diversité est souvent négligée. Formés dans le même moule, les technocrates s'avèrent souvent incapables de penser une société imaginative, suffisamment citoyenne pour établir des contre-pouvoirs informés. La technocratie doit être contrôlée, mais il ne faut pas en profiter pour tuer l'État et refuser les biens publics

D) L'État sans morale

L'État est perçu comme le défenseur des intérêts collectifs. Or, ses services s'ouvrent à la corruption et aux solidarités incertaines.

a) La corruption

Un gouvernement ne peut prendre pour acquise la loyauté d'aucune entreprise, car tout est une question de prix. Les entreprises multinationales sont ingénieuses pour tromper les pouvoirs publics pour ne pas s'acquitter de leurs contributions normales, en multipliant les comptabilités, les prix de cessions internes frauduleux, les fausses factures offshore. Le crime et la polarisation sociale sont des risques importants, au même titre que l'insécurité économique produite par un marché imprévisible et distant. Les États exercent encore un rôle significatif, car non discutable, sur la sécurité physique des gens et sur la menace de dégradation de l'environnement.

– La libéralisation du commerce crée de nouvelles opportunités pour les firmes multinationales, même si parfois les contrôles d'importation subsistent, notamment dans les pays émergents. Certaines « joint-ventures » connaissent de graves difficultés du fait même de la contrebande, qui connaît un nouvel essor et un accroissement du nombre de vendeurs informels. Ce fut le cas de Wilkinson en Égypte, de Ford et de General Motors en Russie, qui ont vu leur contrat d'exclusivité, négocié avec l'État, concurrencé par des importations illégales de ces produits. Dans ces conditions, la riposte est soit de réduire les prix en réponse à la compétition de contrebande, soit développer des contrôles et des sanctions plus sévères. Parfois les accords eux-mêmes donnent des possibilités de fraude. Ainsi, les accords entre Hong Kong et la Chine ont conduit, jusqu'à une période récente, à proposer un commerce États-Unis – Hong Kong – Chine, pour éviter les droits de douane différents entre ces pays. Les douanes polonaises estiment la contrebande des produits de consommation à 20% des importations légales. Pour les douanes indiennes, le passage illégal de l'or, de l'argent et des biens de consommation durables dépassent 20% du PIB. En 1995, la moitié des ordinateurs vendus au Brésil faisait l'objet de contrebande (« smuggling »), laquelle s'adresse aussi bien aux produits légaux, qu'aux produits illicites. C'est une part importante de l'économie informelle, laquelle ne réduit pourtant pas avec la libéralisation croissante de l'économie mondiale.

– Les théories sur le crime organisé qui structure certaines sociétés sont encore insuffisantes pour fournir des informations suffisamment fiables sur les effets de la haute délinquance sur le pouvoir de l'État et celui du marché⁷¹. Dans de nombreux pays, les groupements mafieux exercent une influence sur le pouvoir politique, ils se dotent d'instruments puissants de contrôle de la société et ils investissent certains marchés, en utilisant des moyens délictueux au regard de la loi. Ils assistent les nouveaux venus des sociétés paysannes dans leur assimilation dans des sociétés urbaines plus sophistiquées et ils se proposent, par la force souvent, de servir de médiateurs entre les communautés et l'État, tout en assurant une protection. Le crime organisé intervient dans les canaux traditionnels de la distribution. La société criminelle commence dans des activités qui ne remettent pas en cause l'intérêt dominant de la société⁷². Les riches vont même souhaiter se procurer les biens de contrebande légaux ou non⁷³. Le crime organisé emploie la violence pour éliminer la compétition, augmenter la discipline des subordonnés et le contrôle des consommateurs. Son émergence commence à devenir un phénomène universel. Il y a une diversification des activités criminelles et un accroissement des niveaux de violence, avec un développement de la corruption auprès de ceux qui devraient faire respecter les lois. Aujourd'hui, le « crime organisé » est parfois à l'intérieur même des structures de l'État, ce qui le rend

⁷¹ Champeyrache, C. (2003), *L'infiltration mafieuse dans l'économie légale*, Annuaire Français des relations internationales, Bruylant, Bruxelles, p. 713-721.

⁷² Gillespie, K. & McBride, J.B. (1996), « Global Implications », *The Columbia Journal of World Business*, Winter.

⁷³ Salama, P. (1999), « L'économie des cocadollars », *Revue Tiers Monde*, vol. 40, n° 158, Paris.

particulièrement fort. Seules la démocratie (pouvoir législatif), la justice (pouvoir judiciaire) et la transparence (pouvoir des médias) peuvent en venir à bout.

b) L'État sans solidarités

La solidarité entre les groupes sociaux tend à diminuer d'intensité et les firmes perdent progressivement leurs attaches nationales. L'individualisme excessif ne peut conduire qu'aux conflits individuels, au recours permanent à l'injustice et aux drogues. Sans alternative, la tendance à la constitution de ghettos s'amplifiera, la pauvreté chronique s'installera dans la normalité, la découverte de l'autre, par les voyages notamment, se limitera aux sociétés proches. Dans le même mouvement, on assiste à un éclatement des communautés et à la découverte d'autres solidarités, une dialectique sournoise du rejet et de l'absorption. La crise de l'immigration est le signe du mal-être de la société française. Les principes sociaux et les solidarités sont des valeurs en déclin. Pour Marglin⁷⁴, la religion du PNB a détruit les valeurs religieuses et familiales. La croissance économique élargit les choix dans certaines dimensions, mais elle en limite d'autres, plus morales ou spirituelles. L'incertitude des marchés croît, favorisant l'émergence des crises fondées sur la désinformation et la panique. Elle provoque enfin un accroissement des inégalités. Si pour Reich⁷⁵, la globalisation, continue à développer les marchés, les profits et les rentes, elle est aussi à la base de la prospérité d'une minorité fortunée, dont les « effets de démonstration » développent les frustrations de la « société d'en bas », pour reprendre l'expression malheureuse de Jean-Pierre Raffarin.

Les délocalisations ne se font plus en faveur des pays pauvres. En outre, on assiste à une véritable « métropolisation » de l'économie mondiale. Avec Braudel, il faut distinguer les économies urbaines des économies territoriales, celles-ci s'adossant à celles-là. Il y a un accroissement des inégalités territoriales et les villes ne veulent plus de cette redistribution. New Delhi ne veut plus payer pour l'Inde. En outre, les firmes prennent de plus en plus de distance par rapport à leurs territoires traditionnels. La puissance financière britannique ne fonde plus son action sur les intérêts de la Grande-Bretagne, et même l'Allemagne, pourtant traditionnellement plus économiquement nationaliste, connaît des vagues de délocalisation (Volkswagen ou Mercedes, par exemple). La dissociation des espaces des firmes et celui des régulations politiques est le phénomène central de la mondialisation. Le risque de crise des médiations qui reliaient les dynamiques de valorisation des capitaux et les dynamiques de la reproduction sociale s'amplifie.

Toute société a besoin d'un mélange de gestion individuelle et de contrôle social, mais, au total, tout est, de toute manière, socialisé. Le capitalisme oublie le futur et le contexte social n'est, normalement, qu'un résultat du fonctionnement normal du marché. Il ne s'intéresse à l'éducation, à la religion, au service public ou à la famille que s'ils produisent du profit. Le capitalisme prêche toujours la théologie de la consommation. Il a résolu historiquement ses contradictions internes en utilisant le secteur public pour faire des investissements en infrastructure, R&D et

⁷⁴ Marglin, S. (1984), « The Wealth of Nations », *The New York Review*, XXXI, 12, 19 July.

⁷⁵ Reich, R.B. (1992), *The Work of Nations*, Vintage Books, New York.

éducation que les initiatives privées étaient incapables de mettre en place à l'échelon d'une grande nation. Dans le nouveau capitalisme d'activités de matière grise, la technologie publique est centrale, car plus personne ne peut gagner sans communications et transports compétitifs. Or, la technologie va là où on peut la recevoir, car elle a de moins en moins de localisations naturelles.

Quand le gouvernement est sollicité pour entreprendre ses investissements sociaux à long terme, il est essentiel pour le secteur privé. De même, le capitalisme privé compte sur les retombées des activités publiques, en présentant souvent l'excuse, de moins en moins acceptable, des menaces militaires. Or, les entreprises estiment n'avoir plus d'obligations à long terme avec leurs forces de travail. Le contrat social est rompu et cela provoque des tensions très graves sur le marché du travail et sur la prise en compte des risques sociaux par la Sécurité sociale. L'économie mondiale simultanément permet, encourage et force les entreprises à se délocaliser, ce qui permet à ces dernières de bénéficier d'une réduction des coûts, sans avoir, le plus souvent, à payer les frais de déménagement. Un nouveau contrat social, conduisant à la suppression des emplois à vie avec des salaires croissants devrait être mis en place sur la base d'une certaine garantie du travail, de façon à investir sur le travailleur en matière de compétence et de connaissance. C'est le concept « d'employabilité à vie », les salariés étant préparés aux nouveaux emplois.

Le libre marché ne permet pas toujours l'émergence du progrès technique et la libération de la croissance endogène. Paul Krugman rappelle aussi la nécessité pour le marché d'avoir un degré de régulation significatif pour fonctionner avec efficacité⁷⁶. Il faut donc réinventer l'État, pour lutter contre les exclusions, garantir l'équité sociale ou réduire les risques financiers. Trop de marché peut tuer le marché. Il faut donc développer de nouvelles normes éthiques, des standards de bonne conduite, voire une citoyenneté de l'entreprise.

Les Nations ont joué un rôle déterminant dans le développement du capitalisme et le capitalisme national n'a pas disparu, même s'il n'est plus la seule forme cohérente de l'organisation du capital. Les FMN n'ont pas encore pris toute la place dans les économies nationales et la défense nationale a toujours un sens. L'État-Nation, qui seul définit un espace démocratique suffisant, n'est pas nécessairement toujours trop petit pour répondre aux défis d'aujourd'hui, même si l'accident de Tchernobyl souligne la distorsion croissante entre le modèle d'État souverain et les réalités technologiques et environnementales. Le niveau national reste significatif, mais il n'est plus toujours le principal interlocuteur stratégique pour les acteurs clefs du développement scientifique, de l'innovation technologique et de la croissance socio-économique. La globalisation économique actuelle n'implique pas son équivalent dans le domaine politique. L'histoire du capitalisme a cessé d'être défini à l'intérieur des frontières. On passe de la richesse des nations à la richesse du monde. On présente souvent, de manière discutable, la marchandisation comme un facteur de démocratie. Comme les États ont perdu l'essentiel de leur pouvoir économique, l'électorat est victime de l'illusion démocratique comparable à l'illusion monétaire de Keynes.

⁷⁶ Krugman, P. (1996), *La mondialisation n'est pas coupable*,

Pour Elie Cohen⁷⁷, il faut sortir d'un capitalisme d'économie mixte vers un capitalisme régulé, autour d'un marché encadré par des lois et des normes. Il faut aussi un pouvoir pour faire respecter les règles du jeu. Aux marchés mondiaux, devraient correspondre des règles et des gendarmes mondiaux. La globalisation fait peser des risques importants dont l'État n'est pas responsable mais qu'il devra traiter : la volatilité des marchés financiers, la trop forte concentration des pouvoirs économiques et l'essor de l'exclusion. L'État n'est pas le seul candidat à cette fonction, le pouvoir judiciaire et politique pouvant se substituer à lui. Cependant, la globalisation économique actuelle n'implique pas son équivalent dans le domaine politique. La question du gouvernement démocratique économique est posée⁷⁸. Les marchés ont besoin d'une organisation pour fonctionner et ils sont organisés par l'intervention publique et non pas l'inverse. Ils sont efficaces dans l'allocation de ressources rares dans le court terme, mais les valeurs socio-culturelles restent du ressort final de la collectivité citoyenne (souvent d'ailleurs représentée par l'État). Il est pourtant nécessaire de faire un retour sur le bien commun⁷⁹ dans la société politique, avec la révélation des dissidences et de l'altruisme, une recherche minimale d'équité, des pratiques sociales nouvelles en matière de droits humains.

Bibliographie

- Aganbeguyan, A., Fontanel, J. (1998). Un monde en transition. Les exemples de la Russie et de l'industrie d'armement. Cahiers de l'Espace Europe,
- Barre, R., Fontanel, J. (1991), Principes de politique économique. Presses Universitaires de Grenoble, L'Economie en Plus.
- Champeyrache, C. (2003), L'infiltration mafiieuse dans l'économie légale, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2000), La puissance des Etats et la globalisation économique, Ares, Défense et Sécurité, n°45, Mai.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2001), The economic thought on war and peace, EOLSS, UNESCO Encyclopedia of Life, Paris
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2003), The economic analysis of militarism and foreign policy, Cahiers des Conférences de l'Espace Europe, Université Pierre Mendès France, Grenoble.
- Eisner, R. (1994), The misunderstood economy : What Counts and how to count ?, Harvard Business School Press. Boston.
- Fontanel, J. (1979), Ecologie, économie et plurigestion. Editions Entente, Paris.
- Fontanel, J. (1984), L'économie des armes, La Découverte, Paris.
- Fontanel, J. (1993), Economistes de la Paix, PUG, Presses Universitaires de Grenoble.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), La guerre économique, Arès, Défense et Sécurité.
- Fontanel, J. (1995), Les organisations économiques internationales, Masson, Paris
- Fontanel, J. (2001), L'action économique de l'Etat, L'Harmattan, Paris
- Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., & Sen, A. (2003). Civilisations, globalisation et guerre. PUG, Presses Universitaires de Grenoble
- Forrester, V. (1996), L'horreur économique, Fayard, Paris.
- Garten, J.E. (1997), Business and Foreign Policy, Foreign Affairs , May/june
- Gillespie, K., McBride, J-B. (1996), Global Implications, The Columbia Journal of World Business, Winter.
- Krugman, P. (1996), La mondialisation n'est pas coupable ? La Découverte, Paris.
- Marglin, S. (1984), The Wealth of Nations, The New York Review, XXXI (12). July.
- Passet, R. (2000), L'illusion néo-libérale, Fayard, Paris.
- Rawls, J. (1993), Justice et démocratie, Le Seuil, Paris.
- Reich, R.B. (1992), The Work of Nations, Vintage Books, New York.
- Salama, P. (1999), L'économie des cocadollars, Revue du Tiers-Monde, vol. 40 (158).

Sen, A. (2000), *Repenser l'inégalité*, Le Seuil, Paris.
Stiglitz, J.E. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.
Tobin, J. (1990), The competition of ideas, *The American Enterprise*,
January/February.